28ème message technique, lundi 10 juin 2019, 7h

FEU BACTÉRIEN

Tel que prévu hier, une rosée a été enregistrée pour tous les postes ce matin lundi 10 juin. Ainsi, les fleurs ouvertes le 9 juin (dimanche) et avant cette date sont à risque pour cette période de mouillure. Ce risque concerne toutes les entreprises de la région (avec ou sans historique 2018). ***Si votre dernière intervention a été réalisée samedi ou dimanche alors que vous étiez pleine fleur, vous êtes protégés sur ce risque et inutile d'intervenir ce matin.***

Pour la pluie de ce soir aux bulletins météo, un autre risque est à prévoir pour l'ensemble de la région sur les fleurs qui ouvriront au courant de la journée (10 juin). Toutefois, avant d'intervenir, assurez-vous qu'entre votre dernière intervention et aujourd'hui il vous restait des fleurs à ouvrir. Globalement, dans la région, la floraison semble être terminée. Validez bien avant d'intervenir dans vos secteurs les plus froids, les variétés comme gala, honeycrisp, lobo, empire et jeunes plantations / pépinières... ***Si au moment de votre dernière intervention d'hier, il restait encore quelques fleurs à ouvrir, vous devriez intervenir avec de la Streptomycine avant la pluie prévue de ce soir. Si à votre dernier passage avec votre antibio vous étiez à 100% fleurs, vous n'avez pas à intervenir aujourd'hui !!!***

Précisions pour les entreprises en régie biologique :

Un peu la même situation pour vous, si au dernier Blossom Protect réalisé vous étiez à 100% fleurs pour l'ensemble de vos parcelles / variétés : inutile d'intervenir aujourd'hui. Autrement, vous devriez intervenir aujourd'hui en prévision de la pluie de ce soir.

CHARANÇON

La sortie de ce soir ne concernera que les parcelles avec historique de dommages. Souvenez-vous que le traitement visant le charançon doit être réalisé lorsqu'il est actif, soit de 17h à 22h±.

Si vous avez des parcelles avec historique de dommages…

Si vous avez réalisé un insecticide contre le charançon / hoplocampe vendredi 7 juin en soirée, vous devriez intervenir à nouveau ce soir en contour de la parcelle à la hauteur des troncs (0-1.20m).

Si vous avez réalisé un insecticide contre le charançon / hoplocampe samedi 8 juin ou dimanche 9 juin en soirée, vous n'avez pas à intervenir ce soir pour la sortie du charançon.